



Dolmayrac

Bulletin Municipal

N° 32

MAI

2024

**SPÉCIAL
BUDGET**

Compte Administratif 2023

Le compte administratif est composé de deux sections, la **section fonctionnement** qui comprend toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, provisions,...), et la **section investissement** qui comprend les dépenses concernant les projets d'équipement ou de travaux de la commune.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	=	TOTAL
274 282,98 €	Dépenses 2023	183 887,42 €	=	458 170,40 €
346 420,56 €	Recettes 2023	216 083,06 €	=	562 503,62 €
72 137,58 €	Excédent année 2023	32 195,64 €	=	104 333,22 €
210 761,54 €	Excédent année 2022	48 188,16 €	=	258 949,70 €
282 899,12 €	Excédent à fin 2023	80 383,80 €	=	363 282,92 €

La **capacité d'autofinancement (CAF)** annuelle est de **72 137,58 €** (= excédent de fonctionnement de l'année 2023 de 282 899,12 € – report à nouveau de 210 761,54 €).

Elle correspond au solde des opérations réelles 2023 de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, y compris les intérêts de la dette). C'est la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses projets.

Le **taux d'épargne brute pour notre commune est de 20,82 %** (Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement). Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacré pour investir et rembourser la dette. **Un ratio entre 8 et 15 % est satisfaisant pour toute collectivité, au-delà il n'est que meilleur.**

Notre **capacité de désendettement** (= encours des dettes bancaires / CAF brute) est de **2,85 années**. Ce ratio représente le nombre théorique d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser l'intégralité de ses emprunts bancaires si elle y consacrait la totalité de sa capacité d'autofinancement brute. **Un ratio compris entre 6 et 10 années est considéré comme un endettement maîtrisé, en deçà ce ratio est excellent.**

L'**excédent global à fin 2023 d'un montant de 363 282,92 €** (= excédent de fonctionnement de 282 899,12 € + excédent d'investissement de 80 383,80 €) sera affecté en report à nouveau au budget 2024.

Le Compte Administratif 2023 a été validé à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 10/04/2024.

■ Impôts locaux :

Soucieux de poursuivre une gestion rigoureuse du budget et en raison des indicateurs financiers satisfaisants, la commission des finances a fait le choix à l'unanimité de proposer au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

Dans le contexte économique actuel, marqué par des difficultés et des incertitudes, la commission ne souhaite pas faire supporter des dépenses supplémentaires aux ménages.

Pour rappel les taux communaux de fiscalité de notre commune sont les plus faibles des communes « à services équivalents » de la CAGV.

Cette proposition a été validée à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 10/04/2024.



■ Reconnaissance de 25 années passées à servir DOLMAYRAC

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire Gilles GROSJEAN a décerné à son prédécesseur Michel VAN BOSSTRAETEN, élu conseiller municipal en juin 1995 et Maire de novembre 2009 à mai 2020, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon « Argent ». C'est la reconnaissance de 25 années de services rendus, de dévouement et de fidélité à notre commune. Des membres du précédent conseil municipal étaient aussi présents pour célébrer ce moment émouvant.



■ Vous aussi, participez à la restauration de la Tour de Dolmayrac !

Au premier étage de la Tour plusieurs travaux sont à prévoir : mise « hors d'air », installation d'un plancher en bois, nettoyage des pierres. Une réfection complète de l'électricité est nécessaire en raison de son état vétuste et de sa non-conformité. Plusieurs marches en pierre doivent être restaurées entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

La Mairie prévoit une ouverture au public lors de toutes les manifestations communales, l'organisation d'actions culturelles telles que des expositions, les journées européennes du patrimoine, les journées du patrimoine de pays et des moulins.

Vous pouvez faire un don et participer à la rénovation de la Tour, des flyers sont à votre disposition à la Mairie, ou en allant sur le site Internet de la Mairie ou celui de la Fondation du Patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/72940

En faisant un don vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %.

Budget 2024

Le budget primitif 2024 est de 663 758,54€ pour la section de fonctionnement et de 366 859,00€ pour la section d'investissement, soit un total global de 1 030 617,54€.

Vue d'ensemble du budget 2024 par grands chapitres :



DÉPENSES		
Charges à caractère général	250 153,34€	37,69%
Charges personnels & assimilés	181 400,00€	27,33%
Charges de gestion courante	78 735,00€	11,86%
Charges financières	420,00€	0,06%
Compensation CAGV	18 500,00€	2,79%
Virement section d'investissement	134 550,20€	20,27%
RECETTES		
Impôts & produit des taxes	150 000,00€	22,60%
Dotations CAGV (FPIC)	14 000,00€	2,11%
Dotations de l'état	89 000,00€	13,41%
Produits des services	13 600,00€	2,05%
Autres	45 410,00€	6,84%
Excédent 2023 reporté	282 899,12€	42,62%
Excédent budget annexe (*)	68 849,42€	10,37%

(*) L'excédent du budget annexe correspond au solde positif du budget « Hameau de Belle-vue » qui a été clôturé à la suite de la vente du 4^e et dernier lot.



DÉPENSES		
Remboursement capital des emprunts	14 934,00€	4,07%
Projet « Travaux Tour » phase 2	110 000,00€	29,98%
Construction local de chasse	55 000,00€	14,99%
Construction plateau multisports	95 000,00€	25,90%
Rénovation éclairage public	20 000,00€	5,45%
Extension columbarium	4 500,00€	1,23%
Défense incendie « Au Sud »	11 000,00€	3,00%
Travaux, matériel, mobilier : mairie, école, foyer, voirie	35 000,00€	9,54%
Equipements divers	20 000,00€	5,45%
Autres dépenses et divers	1 425,00€	0,39%
RECETTES		
Excédent 2023 reporté	80 383,80€	21,91%
Subventions	114 500,00€	31,21%
Remboursement FCTVA	27 000,00€	7,36%
Taxe d'aménagement	10 000,00€	2,73%
Virement section de fonctionnement	134 550,20€	36,68%
Autres	425,00€	0,12%

Les principaux investissements 2024 :

- Rénovation de la Tour (Tranche 2) (*)
- Construction d'un local de chasse (*)
- Installation d'une réserve incendie au lieu-dit « Au Sud » (*)
- Création d'un espace multi-sports
- Rénovation de l'éclairage public (bourg + hameaux)
- Enfouissement des réseaux aériens subsistants du bourg
- Extension du columbarium au cimetière Saint-Orens
- Installation de nouveaux panneaux électoraux

(*) travaux démarrés fin 2023

Le budget 2024 a été validé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 10/04/2024.

L'Epi'Bus

La commission Action Sociale a démarré un nouveau service dans le



cadre de la lutte contre la précarité alimentaire : l'Epi'Bus. Ce service est géré en partenariat avec l'Agglomération du Grand Ville-neuvois et la Régie de Territoire Vallée du Lot. Il s'agit d'une épicerie solidaire ambulante qui va au-devant des habitants (éligibles en fonction de conditions de ressources). Elle leur propose des produits frais et locaux ainsi que des produits de première nécessité. N'hésitez pas à contacter la Mairie au **05 53 01 03 56**.



Infos village

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

- ☐ **Lundi** 9h - 12h30
- ☐ **Mardi** 9h - 12h30
- ☐ **Mercredi** 9h - 12h30
- ☐ **Jedi** 9h - 12h30
- ☐ **Vendredi** 9h - 12h30

Mairie de Dolmayrac - 10, place du Souvenir

47110 DOLMAYRAC

☐ <https://www.ville-dolmayrac.fr>

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie :

- ☐ Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- ☐ Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMEROS D'URGENCE

- ☐ **05 53 72 23 23** Pôle Santé du Villeneuvois
- ☐ **15** ou **05 53 01 80 80** SAMU URGENCE
- ☐ **18** ou **112** Sapeurs Pompiers
- ☐ **05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade
- ☐ **17** Police Secours
- ☐ **119** Allô Enfance en danger
- ☐ **05 56 96 40 80** ou **01 40 05 48 48** Centre antipoison

- ☐ **3624** SOS Médecin
- ☐ **3018** Jeunes victimes de harcèlement
- ☐ **3919** Violences conjugales infos
- ☐ **05 53 40 03 62** Maison des Femmes
- ☐ **05 53 40 08 19** Hébergement d'urgence
- ☐ **115** Hébergement nuit et week-end

INFOS UTILES

- ☐ Pôle Urbanisme : Haras National Villeneuve-sur-Lot
05 53 49 66 80
urbanisme@grand-villeneuvois.fr
- ☐ SOS Surendettement : **05 53 49 30 11**
- ☐ Orange : **3900** ou **09 69 37 03 64** Villeneuve-sur-Lot
- ☐ Saur Sainte-Livrade : ZAC de Nombel **05 53 72 01 10**
- ☐ EDF dépannage : **3004** ou **09 72 67 50 47**
- ☐ Conciliateur de justice : Mairie de Sainte-Livrade
05 53 49 69 00
- ☐ Maison France Service :
7 av. René Bouchon Sainte-Livrade **05 53 01 47 98**
- ☐ Broyage déchets verts à domicile (sur RDV)
05 53 01 00 75
- ☐ Enlèvement des encombrants **0 801 902 182**
(appel gratuit)

Calendrier des manifestations du 2^e semestre 2024 (Manifestations connues à ce jour)

Date	Libellé	Lieu	Organisateur
	Pétanque tous les samedis à partir de 14h30 devant la Mairie		
	Atelier lecture tous les mercredis à partir de 15h, dans la petite salle du foyer rural		
31 mai	Soirée théâtre jouée par les enfants de l'association	Foyer rural	Côté cour Côté jardin
1^{er} juin	Soirée concert	Autour de la Tour	Comité des fêtes
22 et 23 juin	Journées du patrimoine de pays « L'eau utile à tous »	Fontaine de Pech de Plat Fontaine du Turon	Mairie
29 juin (19h)	Cinéma sous les étoiles	Autour de la Tour	Mairie Société de chasse (repas)
19 juillet (19h45)	Randonnée sous la lune	Départ devant la Tour	Mairie Randonneurs Livradais
20 juillet	Marché gourmand	Autour de la Tour	Comité des fêtes
06 août (18h30)	Cluedo géant	Village	Mairie - Pays d'art et d'histoire
8 août	Soirée Janouille	Village	Mairie - Pays d'art et d'histoire
8 septembre	Rallye Carto, rallye automobile touristique	Village	Mairie Ballade Carto 47
21 et 22 septembre	Journées Européennes du Patrimoine Exposition de photos	Tour	Mairie
Date à préciser	Soirée théâtre	Foyer rural	Côté cour Côté jardin
13 décembre	Soirée cinéma	Foyer rural	Mairie